



LA LANTERNE

VOL. I. MONTREAL, 30 OCTOBRE 1868. No. 719

Il faut dire ce que l'on pense. Ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir.

“Quiconque a une pensée, dit Paul-Louis, est tenu de la produire et mettre au jour pour le bien commun. La vérité est toute à tous?”